

[From 1st page right]

Louvain 24 mai 1899

Chaussée de Tirlemont n° 125

Belgique

Mon cher Monsieur Haghiwara.

En rentrant chez moi samedi dernier et revoyant les différents lots d'estampes que j'avais emportés de chez vous, je me suis aperçu qu'une erreur d'addition a dû être commise par moi ; j'étais très pressé comme vous le savez. Je n'avais pas repris le petit papier sur lequel j'avais tout noté, l'ayant laissé par oubli sur votre table. Je suis retourné chez vous vers 5^h 1/2, mais j'ai sonné en vain et il n'y avait plus personne sans doute chez vous puisqu'on n'est pas venu ouvrir.

[To 2nd page left]

Ayant cependant le souvenir encore très frais, j'ai pu reconstituer de mémoire l'affaire que nous venions de traiter et d'ailleurs le nombre de pièces de chaque lot était noté sur la couverture.

Donc voici le détail :

34 feuilles à 10 fr	= 340 fr
13 " à 15 fr	= 195 "
6 " à 20 fr	= 120 "
3 petit format Kiyonaga [*1] à 15 fr	= 45 "
3 id - - à 20 fr	= 60 "
1 id - - à 30 fr	= <u>30</u>
	790

Or je me rappelle que mon addition que vous retrouverez sur mon petit papier si vous l'avez conservé portait 855 fr avec les ~~deux~~ 2 Hokusai [*2] à 1000 fr - cela faisait 1855 fr - laissés à 1500 fr pour le tout. Soit une diminution de 355 fr, mais et après mon chiffre rectifié, c'était 1790 fr et la diminution ne serait alors que de 290 fr, soit une différence de 65 fr,

355

290

65 fr

Voulez-vous vérifier de votre côté et me dire si nous sommes d'accord ?

Je garderai la plupart des pièces que j'ai emportées à condition, il n'y en aura que quelques-unes que je vous renverrai.

Je vous dirai confidentiellement que pour des raisons particulières je fais figurer sur mon registre cet achat comme un échange fait entre nous, avec les gravures que j'avais en double de ma collection et les vôtres.

[To 1st page left]

Mais comme il est convenu, dans quelques jours je vous ferai remettre la somme de 1500 fr augmentée des gravures que j'aurai gardées, mais en tenant aussi compte de la différence de 65 fr, si nous sommes d'accord à ce sujet.

Ainsi donc veuillez bien me comprendre et mentionner dans votre lettre cette affaire comme un échange, vous me ferez plaisir en agissant ainsi.

Agréé je vous prie Mon cher Monsieur pour vous et pour M Hayashi mes meilleurs souvenirs.

E. Michotte

Chaussée de Tirlemont

n° 125

Louvain

(Belgique)

[*1] 鳥居清長 (Torii Kiyonaga)。

[*2] 葛飾北斎 (Katsushika Hokusai)。